

actu Zoom sur

Baromètre du Bâtiment Durable en Bretagne

La transition énergétique dans le neuf	
680	nombre de permis de construire déposés en 2018
3 %	variation par rapport à 2017
50 333	surface de construction en m²
5 %	variation par rapport à 2017

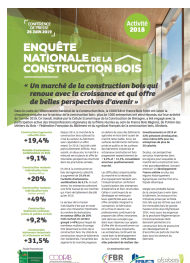
Les leviers à la rénovation énergétique	
1 985	nombre de diagnostics de performance énergétique réalisés
4 777	nombre de diagnostics de performance énergétique réalisés
567	nombre de diagnostics de performance énergétique réalisés
0	nombre de diagnostics de performance énergétique réalisés

La mobilisation des professionnels	
4 301	nombre de professionnels inscrits
76	nombre de professionnels inscrits

Ce baromètre semestriel rassemble une série d'indicateurs liés à la transition énergétique des bâtiments à fin 2018 (bilan des logements et des bâtiments tertiaires labellisés, bilan des dispositifs d'aide à la rénovation, adaptation des professionnels...).

Plus d'infos : www.cellule-eco-bretagne.asso.fr
rubrique Construction et développement durable

Construction Bois - Activité 2018



L'enquête nationale de la Construction Bois, réalisée par la Cellule Economique de Bretagne pour le compte du Codifab et de France Bois Forêt, a actualisé la part du bois dans les différents marchés de la construction neuve pour l'année 2018.

En Bretagne, 1 130 maisons individuelles (secteur diffus) ont été construites en bois en 2018. La part de marché s'établit à 9,5 % en 2018 (contre 7,5 % en 2016). 1 250 extensions-surélévations en bois ont également été réalisées en Bretagne en 2018, en progression de 11 % par rapport à 2016.

Le document de synthèse est disponible sur : www.cellule-eco-bretagne.asso.fr
rubrique Etudes et tableaux de bord/Bois construction ;
www.codifab.fr et www.franceboisforet.fr



Veille Réglementaire

Les textes en vigueur

Eco-PTZ : décret n°2019-281 du 5 avril 2019 (JO du 7 avril 2019) qui prévoit les conditions dans lesquelles l'éco-prêt à taux zéro peut être octroyé pour financer une action unique de rénovation énergétique, et non plus nécessairement un bouquet de travaux. Parution de deux arrêtés du 18 mars 2019 (JO du 24 mars 2019) fixant les nouveaux modèles de formulaires à utiliser.

Sécurité incendie et pose d'ITE sur des immeubles de moyenne hauteur : décret n°2019-461 du 16 mai 2019 (JO du 17 mai 2019) qui propose deux solutions pour éviter que les matériaux placés en façade, dans le cadre d'une ITE, ne servent de carburant et participent à augmenter la puissance du feu. Applicable pour les permis déposés à partir du 1er janvier 2020.

Loi PACTE : adoption du projet de loi PACTE (loi n°2019-486 du 22 mai 2019) relatif à la croissance et à la transformation des entreprises, par l'Assemblée Nationale, le 11 avril 2019. Plusieurs dispositions du texte vont impacter le secteur du bâtiment, notamment les TPE-PME, comme la suppression des ordres de services à 0 € pour les marchés publics et le relèvement de 5 % à 20 % des avances sur les marchés de travaux passés par l'Etat.

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : adoption le 22 juillet 2019 par l'Assemblée Nationale de la proposition de loi portant sur la création de l'ANCT, agence ayant pour vocation d'accompagner les collectivités en difficulté dans la conception de leurs projets d'aménagement et de revitalisation (loi n° 2019-753 ; JO du 23 juillet 2019).

Les textes à venir

Rénovation des bâtiments tertiaires : la publication du décret relatif aux obligations d'amélioration de la performance énergétique dans le parc tertiaire est prévue pour la rentrée 2019. Ce décret fixe des échéances d'économies d'énergie par rapport à la situation de 2010 : - 40 % d'ici 2030, - 50 % d'ici 2040 et - 60 % d'ici 2050 pour les bâtiments de plus de 1 000 m². A partir du 1er janvier 2020, tous les acteurs devront renseigner une plateforme informatique permettant de recueillir, de manière anonymisée, les données de consommation et de suivre la réduction des consommations d'énergie finale.

Passoires thermiques : enrichissement du projet de loi Energie et Climat par des amendements adoptés en Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, notamment sur l'interdiction à la location des passoires thermiques en 2025 pour les zones tendues et en 2028 pour les zones détendues.

Habitat insalubre : adoption par le Sénat d'une proposition de loi pour "améliorer la lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux" proposant la création d'une "police spéciale du logement", l'obligation de réalisation d'un diagnostic technique global pour les copropriétés de plus de 15 ans, la possibilité pour les syndicats de signaler les cas d'immeubles insalubres, dangereux ou non décent sans qu'on puisse leur opposer le principe de confidentialité, ainsi qu'un renforcement des sanctions contre les marchands de sommeil.

CITE : le 12 juin, le Premier Ministre a confirmé la transformation du CITE en prime lors de la présentation des grandes lignes de l'acte II du quinquennat.

Cette rubrique rassemble l'essentiel de l'information du trimestre, parue dans la presse régionale (Ouest-France, Le Télégramme), ou les publications spécialisées, en matière de projets relevant de la construction durable.

Matériaux biosourcés

A Perros-Guirec (22), le nouveau collège des Sept-Iles sera composé de bâtiments énergétiquement performants de par son ossature et son bardage en bois et son isolation en paille.

A Saint-Julien (22), la commune va construire trois logements adaptés en ossature bois, rue du 8 mai 1945.

A Pleyber-Christ (29), cinq maisons passives vont être réalisées à l'Espace Guével en ossature bois. L'ossature, le bardage, les cloisons et les dalles sont en bois de provenance essentiellement locale et l'isolation sera d'origine végétale.

A Plouider (29), le lotissement Ar Balan va accueillir 5 logements sociaux locatifs en ossature bois.

A Plouzané (29), un bâtiment de 150 m² de l'entreprise Sevel Services va être isolé avec des bottes de paille.

A Chartres-de-Bretagne (35), la société Nexity va construire 16 maisons individuelles et 14 logements collectifs au 22 rue de Féridan. Ces constructions seront de gabarit R+1 en ossature bois fabriquée en usine.

Performance énergétique Qualité environnementale

A Lamballe (22), une halle sportive va être construite, pour un coût de 7,5 M€. Prenant une forme globale de pavé, l'édifice sera essentiellement métallique et recouvert de panneaux (façade ouest translucide grâce à des panneaux de polycarbonate). L'enveloppe, sorte de «double peau», doit permettre une déperdition minimale d'énergie et une partie du toit va accueillir des panneaux photovoltaïques. Les travaux devraient démarrer fin 2020, avec une mise en service espérée en janvier 2022.

A Ploëuc-l'Hermitage (22), un atelier relais aux normes E+C- va être construit dans la zone de l'Espace du Lié. Ce bâtiment, représentant un investissement de 0,6 M€, sera bardé de bois.

Les travaux sont prévus de juillet à novembre.

A Brest (29), dans la nouvelle zone d'activité de l'Hermitage, la société Orange va construire un immeuble de bureaux de 4 300 m², selon une démarche HQE. Les travaux vont commencer en septembre pour une livraison prévue fin 2020. Des façades en verre, des panneaux solaires ainsi qu'un toit végétalisé constitueront le bâtiment.

A Loperhet (29), la démolition suivie de la reconstruction, selon la démarche HQE, d'un bâtiment de l'école Éric-Tabarly est envisagée. Le coût des travaux est estimé à 0,4 M€ HT.

A Quimper (29), l'entreprise Entech va construire une usine de 4 200 m². Le bâtiment, dont la construction devrait débuter avant l'hiver pour s'achever courant 2020, sera certifié passif, pour un coût de 5,6 M€ HT.

Redon agglomération (35) servira de territoire d'expérimentation sur la transition énergétique d'ici 2022.

A Rennes (35), le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) prévoit 100 % de logements passifs dans les nouvelles opérations publiques à l'horizon 2024 et 6 000 logements renoués énergétiquement par an à partir de 2025.

A Noyal-Pontivy (56), l'entreprise de menuiserie Atlantem va inaugurer son nouveau siège social. Cette construction vise les labels PassivHaus et les niveaux E2-C1 du label Effinergie.

Eco-quartier

A Beausais-sur-Mer (22), un écoquartier de 35 logements va être construit, dont 10 logements sociaux et 8 logements participatifs.

A Concarneau (29), 220 à 240 logements et des services de santé vont être créés au quartier de la gare, en suivant une approche d'écoquartier.

Energies renouvelables

Mixité des systèmes

- A Yvias (22), une station d'eau potable va être construite, avec installation de panneaux photovoltaïques.

- A Saint-Nicolas de Glénan (29), un micro-système électrique va être mis en place (éolienne, panneaux photovoltaïques, centrale solaire, système de stockage de l'énergie), permettant de

devenir 100 % autonome en énergie renouvelable à l'horizon 2021.

- A Etel (56), la Glacière Municipale va être réhabilitée avec le soutien de la Fondation du Patrimoine. La réhabilitation prévoit l'installation de panneaux solaires incurvés, d'une hydrolienne flottante ainsi que d'une pompe à chaleur géothermique.

Eolien

- A Boqueho (22), JP Energie Environnement va installer trois éoliennes de 2,5 MW chacune, près du Bois Meur.

Hydrolien

- A Paimpol-Bréhat (22), une hydrolienne test va être installée sur la concession EDF.

Panneaux photovoltaïques

- A Brest (29), l'enseigne Lidl va construire un bâtiment commercial équipé d'un toit végétalisé et de panneaux photovoltaïques.

- A Crozon (29), une centrale solaire d'une puissance de 2,4 MW va être installée, composée de 8 250 panneaux photovoltaïques sur 4 ha. La production annuelle est estimée à 2,8 GWh, soit l'équivalent de la consommation de 800 personnes par an. L'investissement est évalué à 2,5 M€. Les travaux devraient débuter mi 2020, avec une mise en service prévue fin 2020.

- A Gouesnou (29), un bâtiment de 2 500 m² comprenant des panneaux photovoltaïques va être construit dans la zone de Mescadiou.

- A Quimperlé (29), 600 panneaux photovoltaïques vont être mis en place sur 4 sites représentant au total 900 m².

- A Séné (56), la rénovation-extension du gymnase Le Derf se fera avec le recours à l'énergie solaire photovoltaïque.

- A Vannes (56), l'ICAM va faire l'objet d'une rénovation thermique comprenant l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Réseaux de chaleur

- A Guingamp (22), un projet de construction d'une chaufferie bois et d'une station GNV est à l'étude.

- A Concarneau (29), 13 ha de serres de tomates sont en projet de construction. Ce projet comprend l'installation d'un réseau de chaleur chauffant grâce à la chaleur émise par l'usine de valorisation énergétique de Concarneau.



Transition énergétique

Plus de 130 acteurs du BTP, les ministères de la Transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (Ademe) ainsi que le Plan Bâtiment Durable, ont signé, le 4 avril 2019, la **charte "Engagés pour FAIRE"** s'inscrivant dans le **Plan de Rénovation énergétique des bâtiments**, qui a pour objectif de mobiliser les acteurs pour la massification de la rénovation énergétique. Ils s'engagent alors à :

- atteindre les objectifs nationaux et notamment un parc immobilier au niveau BBC et la neutralité carbone à l'horizon 2050 ;
- encourager les partenariats entre leurs membres et les acteurs du réseau FAIRE et décliner, dans leurs différentes communications, l'information relative au réseau FAIRE ;
- encourager des pratiques commerciales vertueuses.

L'Ademe a évalué le potentiel de gisement national des **zones délaissées et des parkings propices au déploiement du photovoltaïque**. Cette étude recense 17 764 sites propices à l'installation d'une centrale photovoltaïque dont 2/3 de friches et 1/3 de parking ; en Bretagne, 648 sites sont recensés.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire a annoncé le prolongement de la 4^{ème} période du **Certificat d'économie d'énergie (CEE)** d'un an, jusqu'à fin 2021. Le gouvernement a également annoncé que les "coups de pouce" sur l'isolation, les chaudières et les pompes

à chaleur seraient évalués d'ici à la mi-2020 et leur prolongement d'un an, jusqu'à fin 2021, semble également acquise.

La Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire a annoncé, le 2 avril 2019, la généralisation du dispositif des **"contrats de transition écologique"** expérimentés sur quelques territoires depuis début 2018. A l'été 2019, une quarantaine de territoires seront sélectionnés pour la première étape de ce dispositif.

Economie circulaire

Les 14 organisations professionnelles représentant les filières du bâtiment et du déchet se sont associées pour répondre collectivement à l'**objectif d'amélioration de la collecte et la meilleure valorisation des déchets du bâtiment**. Au sein de leur réponse, on peut trouver 4 priorités :

- une meilleure traçabilité des déchets ;
- un maillage territorial des points de collecte plus efficient ;
- le développement de filières de recyclage et de valorisation ;
- la réduction des dépôts sauvages.

Afin d'engendrer de nouvelles pratiques et de faire évoluer le contexte réglementaire (notamment la norme NF EN 206/CN et les Eurocodes), les 47 partenaires du **Projet National Recybéton** ont rendu une série de recommandations, parmi lesquelles on trouve comme conclusion :

- recycler de plus grandes quantités ;
- trier au préalable ;
- gérer l'espace ;

- considérer le contexte géographique ;
- surveiller l'origine du matériau ;
- optimiser les calculs de structure aux nouvelles propriétés ;
- adapter les formulations aux futurs usages.

La **norme EN206**, attendue pour 2020, a pour objectif d'élargir au secteur du bâtiment le seuil de 20 % de granulats recyclés aujourd'hui autorisé dans les infrastructures.

Un **projet d'arrêté fixant les critères de sortie du statut de déchet pour les terres excavées et sédiments ayant fait l'objet d'une préparation en vue d'une utilisation en génie civil ou en aménagement** a été soumis à consultation publique. Ce projet a pour but de faire perdre le statut de déchet à ces terres excavées ou sédiments afin de leur rendre leur qualité de produit et de pouvoir les valoriser économiquement.

Appel à projets

Afin de soutenir des projets de recherches et d'expérimentations qui permettent de générer de nouvelles connaissances scientifiques, techniques, socio-économiques, sanitaires et/ou organisationnelles sur les bâtiments renouvelables, l'Ademe lance un **Appel à projet Recherche "vers des bâtiments responsables"**. Clôture : le 4 octobre 2019.

Plus d'infos : www.ademe.fr

Projets nationaux : les lauréats bretons

Pyramides d'argent édition 2019 : Le programme de logements Utopia, à Bruz (35), du groupe Launay remporte le grand prix régional et le prix de l'innovation industrielle. Les autres lauréats sont : le Campus Avril à Bruz (35) pour le prix de l'immobilier d'entreprise ; le Babia Gora à Chantepie (35) pour le prix de la mixité urbaine ; Les Terrasses du Scorf à Lanester (56) pour le prix de la conduite responsable des opérations ; Les Sénoriales à Saint-Avé (56) pour le prix du bâtiment bas carbone et le Quai Péristyle à Lorient (56) pour le prix coup de coeur du jury.

Trophée du bâtiment passif 2019 : Le prix du logement collectif revient au Projet Janime, petit immeuble Passivhaus, construit dans l'hypercentre rennais (35), en complète ossature bois.

Prix National Construction Bois 2019 : Le projet de maison neuve en aménagement bois "Dans les arbres" à Rennes (35) est le lauréat de la catégorie "Aménager, habiter une maison" et le Domaine de Menez Meur, à Hanvec (29), le lauréat de la catégorie "Apprendre - Se divertir, travailler, accueillir".

Sélection 2019 de la Mission Patrimoine en péril : la seconde édition comporte 103 projets, parmi lesquels on retrouve l'ancienne gare de Brédily à Plouëc-du-Trieux (22), la Maison Pinchon à Landéda (29), le Pont médiéval du Couesnon à Val-Couesnon (35), l'ancien couvent des Carmélites à Ploërmel (56) et la Glacière d'Etel (56).

En vigueur...

La Fédération des Scop du BTP et l'organisme Afnor Certification ont ratifié une nouvelle convention de coopération afin de développer un **label Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE Scop BTP)** pour les sociétés coopératives de la construction.

Le Cerema et l'institut de R&D Efficacy lancent un **label à vocation européenne "Ville durable et innovante"** dont l'objectif est de valoriser et rendre visible les démarches des collectivités qui se mobilisent pour un modèle plus écologique.

Le FCBA vient de lancer une marque de certification unique pour tous les éléments de structure bois : le **CTB Composants & Systèmes Bois** dans le but de simplifier la certification CTB. Cette certification sera valable pour tous les éléments de structure bois en réunissant le périmètre couvert par la certification CTB Eléments de structure et les conventions de contrôle dédiées aux produits innovants dans le domaine du bois.

Bilan BBC-Effinergie

A fin juin 2019, plus de 34 600 logements neufs et 122 000 m² de locaux tertiaires sont certifiés BBC-Effinergie en Bretagne. De plus, 1 200 logements (1 153 logements collectifs pour 30 opérations et 47 maisons) sont labellisés BBC-Effinergie Rénovation, mais pas encore de locaux tertiaires. Par ailleurs, dix opérations totalisant 91 logements (sept maisons individuelles et trois opérations collectives) ainsi que trois opérations tertiaires pour un total de 109 762 m² sont certifiées Efficacité+. Une opération tertiaire de 5 900 m² bénéficie à l'heure actuelle du label Bepos Effinergie 2013 en Bretagne : des demandes sont en cours pour deux autres bâtiments tertiaires totalisant 7 190 m² (dans le Finistère) et pour une opération de huit logements collectifs (dans le Morbihan). S'agissant du label Bepos 2017, aucune opération ne bénéficie de ce label en Bretagne ; deux demandes ont été déposées pour, d'une part, une opération collective de 95 logements et d'autre part, une opération de 9 logements individuels groupés, toutes les deux situées à Rennes. De plus, une demande de label BBC 2017 a été déposée pour un bâtiment tertiaire de 4 333 m² dans le Finistère.

Plus d'infos : www.observatoirebbc.org



Qualification

Le Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique (Serce) a créé six nouvelles **Qualifications "Efficacité énergétique"** attribuables pour une durée de 4 ans renouvelable. Ces qualifications s'appliquent aux marchés d'éclairage extérieurs ainsi qu'aux bâtiments et process industriels.

Guide Terre crue

Cinq des six **"guides de bonnes pratiques de la construction en terre crue"** viennent de paraître. Ces guides sont des documents normatifs reprenant les six techniques de terre crue en vigueur : bauge, enduit en terre, pisé, terre allégée, torchis et brique de terre crue (validé prochainement).

Opérateur de compétences

Par un arrêté du 29 mars 2019 (JO du 31 mars 2019), l'Etat a officiellement agréé l'**Opérateur de compétences (Opcp) de la Construction Constructys** comme gestionnaire de la formation et de l'apprentissage dans les secteurs du BTP, de l'architecture et du négoce. L'Opcp Construction aura pour missions de développer les contrats en alternance, de piloter et financer le Plan de développement des compétences pour les TPE et PME et de proposer un "service de proximité" aux salariés. Il viendra également en soutien aux différentes branches professionnelles pour la planification sectorielle des emplois et compétences et la mise en place de niveaux de prise en charge des contrats en alternance.



Agenda

Visite d'un chantier de rénovation-extension d'une maison en terre crue

organisée par l'association Empreinte Saint-Gilles (35)

le 7 septembre 2019 à 11h
empreinte.asso.fr

Cities to Be

8ème Congrès International du Bâtiment Durable

Angers (49) - Centre de Congrès

les 12 et 13 septembre 2019
www.citiestobe.eu

"Le solaire thermique : un pas vers l'autonomie énergétique des éleveurs"

Conférence de l'Ademe et du GIE Eleveur de Bretagne dans le cadre du Salon SPACE 2019

Rennes (35) - Parc des Expositions
le 12 septembre 2019 de 10h30 à 12h

"La rénovation des 3 petits cochons"

Conférence sur les économies d'énergie dans le résidentiel organisée par Rénov Info Service du Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne

Val d'Oust (56) - Complexe des Nouettes
le 21 septembre 2019 à 20h
www.renov-info-service.bzh

Assises de la forêt bretonne

3ème édition des Assises de la forêt et du bois organisée par Abibois Saint-Brieuc (22) - Saint Brieuc Expo Congrès

le 18 octobre 2019 de 9h à 17h30